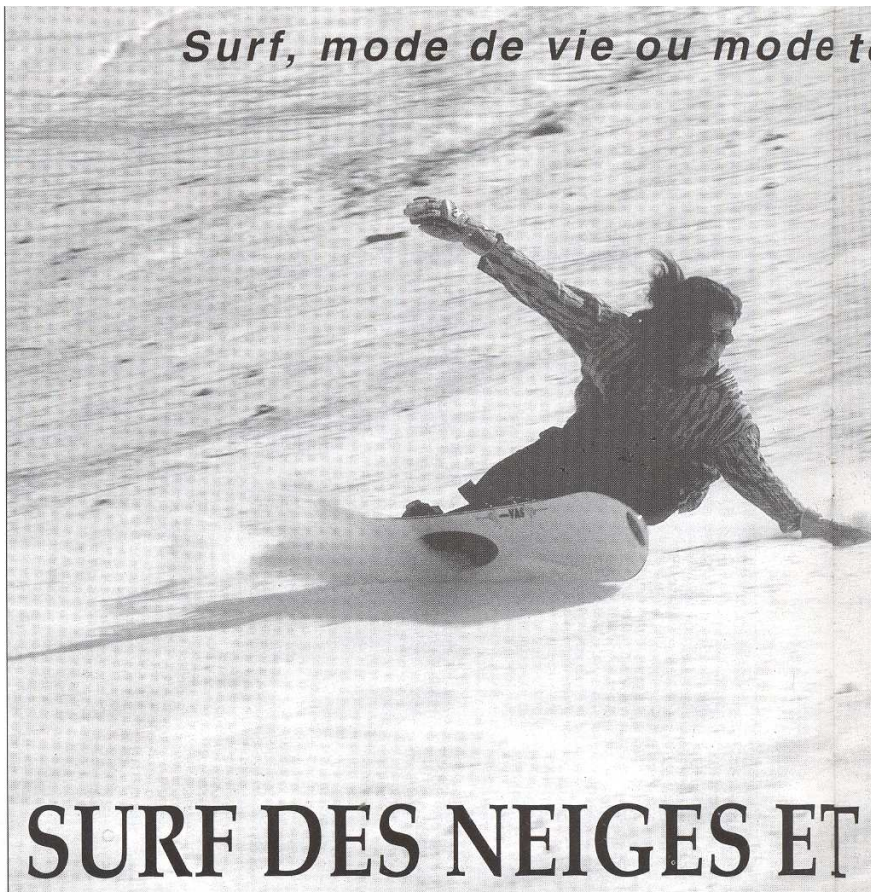


Doit-on dire surf des neiges ou snowboard ? En tout cas les snowboarders sont l'objet de tous les soins des publicitaires (voir les revues spécialisées). Sont-ils des extra-terrestres ou des consommateurs ? Cette analyse sociologique de ce groupe permet de dépassionner le débat qui s'est établi entre bipèdes et surfeurs. La conclusion est qu'ils sont normaux, mais ne le leur dites pas, ils veulent être différents !

Photo : F. Guérard



Surf, mode de vie ou mode de

SURF DES NEIGES ET

Pratique de glisse importée des Etats-Unis au début des années quatre-vingts, le surf des neiges est présenté comme posant un certain nombre de problèmes dans le monde des stations de sports d'hiver. Ceux-là, aux dires de certains acteurs, relèveraient de la sécurité ou, plutôt même, de l'insécurité, particulièrement sur les pistes, mais pas seulement. Des polémiques existaient déjà depuis longtemps à propos de la relation surf-sécurité, mais la médiatisation de l'accident de Val Thorens, le 7 mars 1993, dans lequel une fillette de sept ans fut tuée lors d'une collision avec un surfeur, contribua à sensibiliser le grand public à ce thème.

Le ski étant un plaisir, ce drame est en soi révoltant car "l'accident et le malheur sont des intrus dans l'espace de loisir" (2). De plus, sans doute l'extrême jeunesse, et donc l'innocence de la victime, accrurent-elles

encore l'aspect insupportable d'un tel fait lorsque l'on apprit que cette collision était de la responsabilité d'un surfeur. Ce drame provoqua un malaise dans le monde du ski, d'autant plus que l'intervention de Mme Goitschel, relayée par certains médias, ne fit rien, sur l'instant, pour calmer les esprits et engager une réflexion posée.

Alors que débats et tables rondes avaient déjà été organisés auparavant, cet accident contribua à accentuer le nombre lors de la saison d'hiver 1993-94 à propos des dangers représentés par le surf des neiges : danger traumatique pour les pratiquants de surf des neiges, danger que représenteraient les surfeurs pour les skieurs (collisions...). Cependant, en filigrane, le comportement général des surfeurs, par son aspect trop facilement *repérable*, contamine la question du danger physique objectif sur les pistes, et rend ambiguë cette question.

Ces quelques éléments seront le point de départ d'une réflexion à partir des concepts de la psychologie sociale, pour analyser les relations entre "ski alpin" et "surf des neiges". Ce qui signifie que les réactions des acteurs à propos d'une situation particulière, doivent être envisagées comme déterminées par des appartenances de groupes, défendant à la fois des intérêts et des valeurs qui leur appartiennent en propre, mais ces acteurs sont soumis, dans le même temps, à des logiques sociales et groupales de fonctionnement qui les dépassent, et donc orientent leurs conduites.

LE SURF DES NEIGES, EN TANT QUE PRATIQUE NOUVELLE, REPRÉSENTE-T-IL UN DANGER ?

Au delà de ses caractéristiques formelles le démarquant significativement de celles du ski alpin, quelles

T SECURITE

sont les particularités du surf des neiges ? Celles qui retiennent immédiatement l'attention renvoient à la nouveauté, en tant qu'élément structurant à la fois de la technique, de la technologie, de la pratique, et du rapport des surfeurs à celles-ci, au ski et aux skieurs alpins.

Un exemple récent : le ski de fond

En tant qu'élément novateur, le surf perturbe l'équilibre qui s'était progressivement instauré au cours des dernières décennies dans la pratique du ski alpin : le monoski, ou la remise au goût du jour du télémark, ne produisant pas fondamentalement de déséquilibre. En effet, en tant que telle, toute nouveauté déstabilise un système lors de son émergence, et conduit ce dernier à un temps de latence d'abord, puis d'adaptation, avant la re-stabilisation de son fonctionnement.

Ce fut le cas, par exemple, durant les années quatre-vingts pour le ski nor-

dique, lorsque le "skating" vint troubler la quiétude et, surtout, les certitudes des tenants de la technique traditionnelle : le pas alternatif. Quelles ne furent pas les querelles, alors, entre les défenseurs de cette "tradition", et ceux de la "modernité", du plaisir de la glisse ? (3). Querelles à propos des mêmes points, ou peu s'en faut, en ce qui concerne les relations entre ski alpin et surf des neiges : défense de la technique traditionnelle par l'ancienne génération contre les jeunes, rapidement séduits par la capacité de vitesse et les sensations de la "glisse" ; promiscuité sur les pistes, les "skateurs" détruisant les traces des "alternatifs" ; danger corporel du "skating" déformant, soi-disant, la morphologie des jeunes en phase de croissance.

La pratique du surf est-elle plus dangereuse que celle du ski alpin ?

Ainsi, comme pour les débuts du "skating", on a signalé la possibilité d'une déformation morphologique, puisque le surf est un sport "asymétrique", pieds et haut du corps n'étant pas dans la même ligne. De ce fait, il existerait "un vissage au niveau des hanches et maintenir cette position pendant pas mal de jours à raison de 6 ou 7 heures par jour, peut entraîner des déséquilibres morphologiques au niveau des os et des articulations"(4).

Cependant, le constat principal concerne l'augmentation des proportions d'accidents de surf, depuis au moins trois ans, passant d'environ 3 à 5 % du total des accidents (5), mais il est vrai que, dans le même temps, le nombre des surfeurs a augmenté dans des proportions importantes. En tout cas, la pathologie du surf "en aucun cas..." ne semble plus grave"

que celle du ski alpin (6). Concernant la traumatologie, celle-ci se focalise principalement sur le genou pour les skieurs (entorses), et sur les membres supérieurs pour les surfeurs (fractures des poignets et avant-bras), les lésions dangereuses affectant proportionnellement les deux populations. Et, contrairement à l'idée reçue d'une pratique du surf dangereuse, "les lésions potentiellement graves (traumatismes crâniens et abdominaux) ont une fréquence inférieure de moitié en surf par rapport à celles rencontrées dans la pratique du ski alpin ; les lésions thoraciques, rachidiennes et du bassin sont équivalentes en fréquence" (7).

Le seul élément concret de l'existence d'un danger supérieur de la pratique du surf réside dans la comparaison du taux des accidents constatés, rapporté au nombre de pratiquants : il apparaît alors cinq fois supérieur (8). Si certains peuvent "objectivement en conclure que le taux d'accidents est plus élevé en surf qu'en ski" (9), il faut toutefois, bien évidemment, comprendre ces

Le surf, sport ou mode de vie ?

chiffres non par l'usage du surf en lui-même, mais par la manière dont les surfeurs pratiquent. Mais il faut cependant souligner, avec Jean-Marie Pinard, responsable du service Sécurité Montagne du Ministère de l'Intérieur, qu'"à l'échelon national, aucune donnée spécifique

fiable n'est aujourd'hui disponible sur les accidents de surf" (10).

LE SURFEUR : UN COMPORTEMENT QUI DÉRANGE ?

En 1993, ont été rapportés par la presse, les résultats d'une enquête (11) sur le profil des surfeurs. Il s'agit ici d'une tentative d'identification

d'une population qui reste fort méconnue. Cette enquête ne lève pas l'incertitude quant à la connaissance de ce public, en particulier car rien ne transparait dans les médias de sa méthodologie, de la constitution et de la dimension de son échantillon, ni de sa représentativité. Il y a donc, ici, entretien d'une certaine "confusion" quant à l'identité, *introuvable*, des surfeurs.

Dans le même ordre d'idées, sept ou huit ans, on ne cesse de parler du boum du surf (12), certains annonçant des chiffres - 200.000, voire 250.000 pratiquants en France (13) - qui dépassent de loin la réalité de la pratique : environ 90.000 à 100.000 surfeurs, selon une majorité d'estimations (14). De tels éléments d'information peuvent entretenir une forme de psychose par les *effets de masse* et d'*envahissement* ainsi produits.

De plus, il faut bien avoir à l'esprit que cette psychose générale, à propos du surf, consiste surtout en une psychose à *propos des surfeurs*, car ceux-ci "font peur ! Parce qu'ils vont vite, donnent l'impression de ne pas pouvoir modifier leurs courbes... Et une véritable psychose anti-surf s'est répandue" (15). Un tel phénomène peut être entretenu à leur insu par certains responsables eux-mêmes (16).

Un comportement identifiable constitutif

Tentative d'identification d'une population fort méconnue

dire exubérante. Bref il est différent et il le montre, l'affirme, le clame par le geste et la parole : le son est fort, l'image, colorée. Et forcément, il dérange, décape dans le monde, plus traditionnel, plus policé du ski alpin" (17). Cette logique d'affirmation passe également par la constitution de *règles culturelles propres au groupe lui-même* qui

permettent à ses membres de se reconnaître mutuellement : aussi, les surfeurs "vivent dans un monde qui a ses propres lois (vêtements, langage, musiques...) et ses propres lieux. C'est l'occasion de retrouver le groupe avec tout ce qu'il représente de complicité et de partage" (18).

Enfin, elle a encore pour fonction de produire de la *distinction* (19), démonstrative d'un écart tellement grand qu'aucune possibilité de confusion ne puisse exister : "la promiscuité avec les skieurs pépères n'est pas seulement une image d'Epinal où l'on voit se côtoyer le *fluo-tee-shirt-jusqu'au-genou-casquette-cache-gueule-sur-le-crâne* et le *classique-combi-propre-sur-soi*. Elle est parfois difficile à assumer" (20).

Cela s'exprimerait également par le fait que certains "abordent directement la pratique sans passer par le ski et surtout, conséquence de cette émancipation recherchée, pas d'apprentissage par les cours.

(pistes de niveau relativement difficile, vitesse d'évolution...).

Comment sont-ils perçus ?

Promiscuité difficile à assumer sur les pistes, courbes croisant ludiquement celles des skieurs, vêtements et comportements ostentatoires, un accident par-ci, une collision par-là, le surfeur, nouvel arrivant dans un monde ordonné, a vite été "considéré comme un chauffard des pistes" (22). Plus grave, pour certains, le fait que "dans leurs revues fleurissent d'inquiétants slogans qui leur conseillent de "refuser tous les pouvoirs, d'"avoir ni bible, ni code, ni morale, ni dieu, ni maître" (*Wind Magazine*)" (23). Pour l'historien du temps présent, le sociologue, ces slogans n'apparaissent pas si inquiétants que cela dans la mesure où il faut les comprendre comme la tentative de créer un écart excessif avec d'autres groupes, ou la société globale, écart constitutif de leur identité. Il s'agit, également, d'un phénomène repérable lors de l'émergence de nouveautés, et des mouvements de jeunesse. De plus ces slogans, historiquement connotés et datés, nous font nous souvenir que les quadragénaires et quinquagénaires d'aujourd'hui (dont certains sont au pouvoir dans les stations de sports d'hiver), ont peut être eux-mêmes proféré des choses aussi inquiétantes en 1968 ou dans les années suivantes ! Il faut alors relativiser les excès d'une (certaine) jeunesse qui, à la recherche de son auto-

Il faut relativiser

LES POLÉMIQUES AUTOUR DES SURFEURS

C'est dans cette ambiance générale que survint l'accident de Val Thorens. Et, à sa suite, une "polémique mêlant allègrement insécurité et hooliganisme" (25) dont Mme Goitschel fut la principale protagoniste, relayée en cela par certains médias, et dont la logique fut analysée par la presse spécialisée surf (26) laquelle, défendant le surf, défend bien sûr ses propres intérêts : image point trop négative afin qu'un marché puisse se constituer et croître.

L'accident de Val Thorens peut toutefois être envisagé comme un élément d'information particulièrement sélectionné lorsque l'on sait que, entre les 17 et 24 janvier de la même année, à cause de conditions de neige particulières ("neige béton + neige canon"), "des statistiques pessimistes, mais sans doute proches de la réalité, firent état de vingt morts en une semaine pour la seule région Tarentaise" rapportait le Dr Martin Lalande dans *Ski Français* (27). Ce phénomène se nomme, en terme de psychosociologie, la *perception sélective* (28). C'est-à-dire que l'on va

roles que nous considérons comme *génériques* du discours *phobique* à l'égard des surfeurs -, qualifiant les surfeurs d'"abrutis" et de "fous" (29), on assiste à un processus de catégorisation (30) : c'est-à-dire que la diversité constatée de la population des surfeurs est transformée en un stéréotype social, le surfeur. A partir de la remarque de Yoan, qui souligne qu'il

n'existe plus alors que deux types de consommateurs de neige, "des skieurs sains et des surfeurs fous" (31), on constate l'accentuation des différences entre les membres du groupe de référence (les skieurs sains de Mme Goitschel) et ceux de l'autre groupe (les surfeurs) avec l'accentuation des ressemblances entre les membres de ce dernier groupe (des "abrutis", des "fous"). C'est alors que "la désindividuation des membres d'un groupe facilite un comportement discriminatoire et hostile à son égard" (32).

En réponse à cette globalisation, on commence alors à voir poindre, dans les discours, des intérêts de défense conservateurs de la pratique orthodoxe

mentales identifiantes. Dans ce cas les moins valeureuses, lesquelles participeront pourtant principalement à la construction de l'identité du groupe et de son démarquage de celui des skieurs, comme ce fut en partie le cas pour le hooliganisme (36).

En appelant à des raisons de sécurité, objectives ou imaginaires, "certains allaient jusqu'à

préconiser l'interdiction de cette nouvelle glisse ou de ne l'autoriser que sur des pistes réservées" (37). Cependant, cette solution simple, *a priori* positive pour la sécurité, comme la séparation skieurs/surfeurs, peut avoir des conséquences négatives sur les rapports entre groupes dans la mesure où elle se traduit aussi par l'*exclusion* stigmatisante.

CONCLUSION

Cependant, plusieurs éléments font penser que d'ici quelques saisons les choses seront rentrées *dans l'ordre*, c'est-à-dire que la cohabitation skieurs/surfeurs ne se posera plus en des termes aussi conflictuels.

La
promiscuité
est parfois
difficile
à assumer

